

En bref :

- Des inégalités de revenus moins prononcées dans la CAGB que dans les agglomérations comparables, le niveau des revenus des plus pauvres étant plus important dans la CAGB que dans les agglomérations comparables.
- Que ce soit dans la CAGB ou dans les agglomérations comparables, il existe un contraste entre les villes-centres et le reste des agglomérations : en matière de revenus, la ville-centre regroupe des secteurs aux situations très diverses, tandis que le reste de l'agglomération est plus homogène.
- Moins de précarité monétaire dans la CAGB que dans les communautés d'agglomération comparables.
- Une meilleure résistance du territoire aux conséquences sociales de la crise ?

Fiche n° 2 : Les caractéristiques sociales de la CAGB

Quel est le niveau et la distribution des revenus fiscaux ?

S'élevant à 19 500 euros par an en 2011, le revenu fiscal médian par unité de consommation est légèrement supérieur à la moyenne régionale (19 000 euros). Il est aussi légèrement plus élevé que la moyenne des communautés d'agglomération du référentiel de comparaison (19 100 euros). La communauté d'agglomération de Besançon se distingue par une plus faible disparité de revenus. Le rapport inter-décile (voir définitions), y est moins élevé qu'ailleurs. Les 10 % des ménages les plus aisés disposent en effet d'un revenu 6,3 fois plus élevé que

les moins aisés alors que ce rapport s'élève à 7,3 dans le référentiel de comparaison.

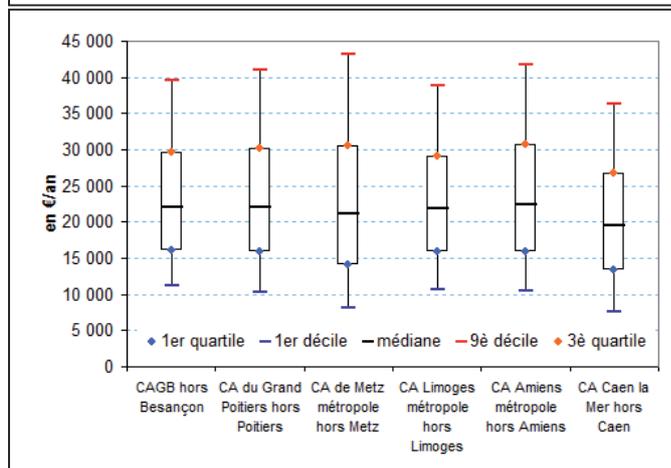
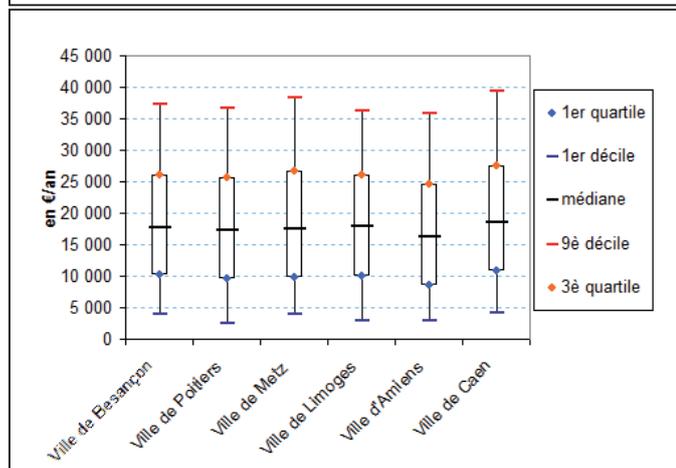
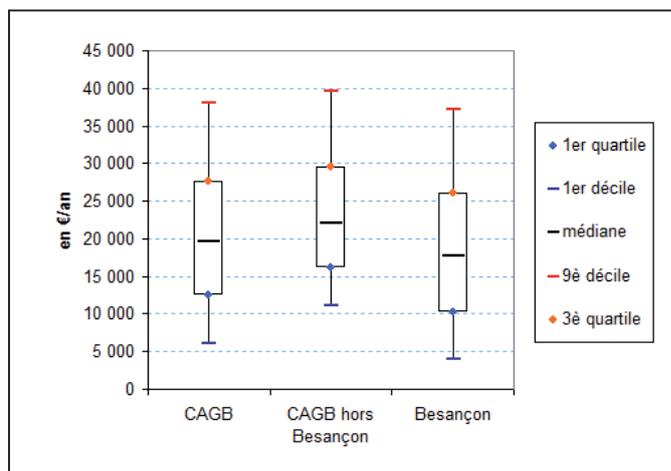
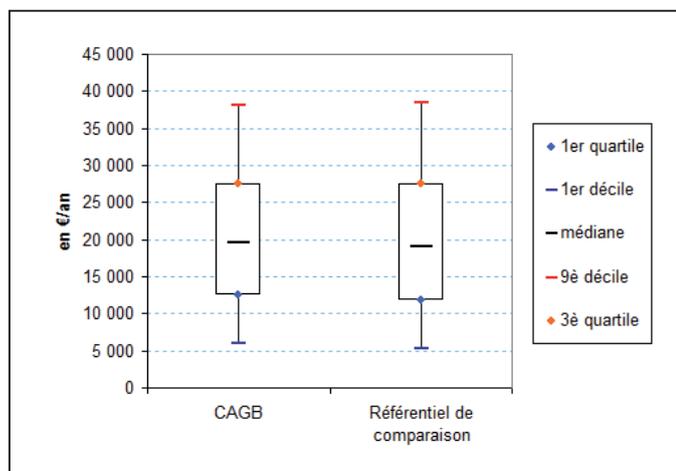
De même, l'indice de Gini (voir définitions) des revenus montre des inégalités de revenus moindres dans la CAGB que dans le référentiel de comparaison. Il y est plus proche de zéro que dans le référentiel de comparaison (0,3650 pour la CAGB contre 0,3833).

Le revenu fiscal annuel médian légèrement supérieur à celui des communautés d'agglomération comparables peut s'expliquer par la composition du revenu fiscal des ménages. Le poids des revenus salariaux y est plus important,

contrairement à celui des pensions, retraites et rentes.

Le contraste est cependant important entre la ville de Besançon et les autres communes de la CAGB. La ville-centre, qui regroupe des quartiers aux situations très diverses, a logiquement un niveau de revenu médian par unité de consommation (voir définitions) inférieur à celui du reste de l'agglomération où les revenus sont plus homogènes. Besançon présente également de plus grandes disparités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres.

Indicateurs de distribution des revenus fiscaux annuels par unité de consommation (UC)



Source : INSEE-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

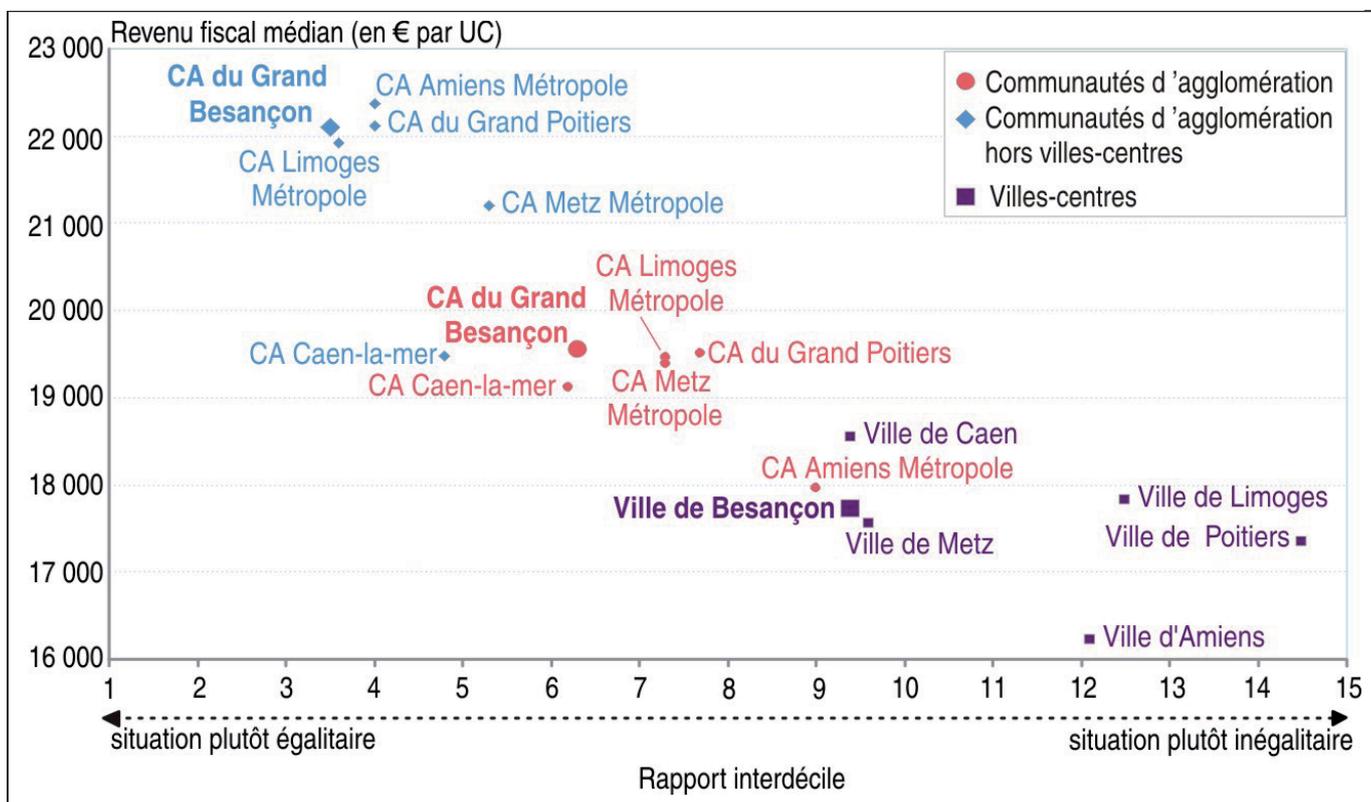
Fiche n° 2 : Les caractéristiques sociales de la CAGB

Revenu annuel médian des ménages par unité de consommation en 2011



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Revenus annuels médians par UC et indicateur d'inégalité de revenus



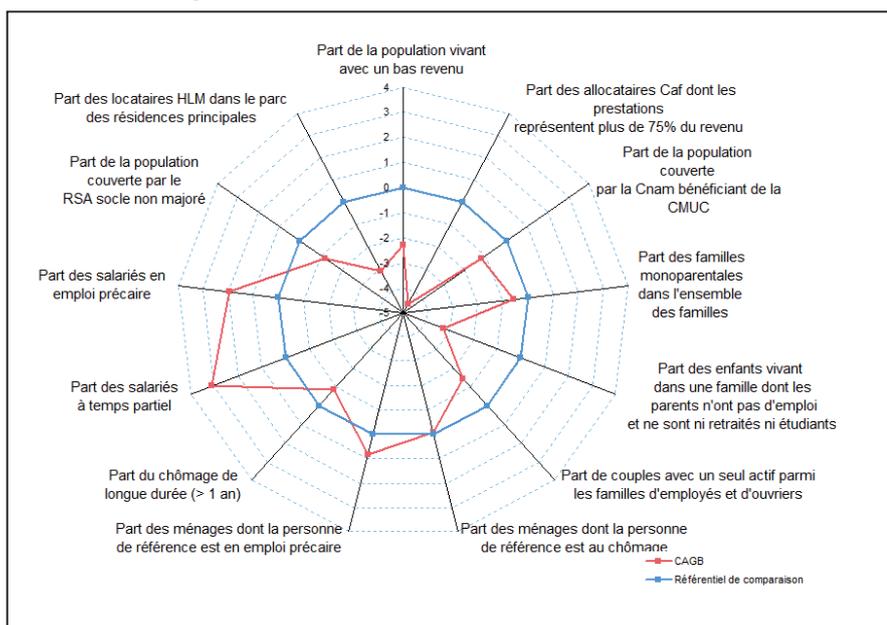
Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011.

Y a-t-il des groupes de personnes particulièrement vulnérables ?

Les populations potentiellement fragiles sont proportionnellement moins présentes dans la CAGB que dans les communautés d'agglomération comparables. La CAGB est moins touchée en matière de précarité monétaire. La part de la population vivant sous le seuil de bas revenu est inférieure de plus de 2 points au référentiel (19,7 % contre 22 %). Tous les indicateurs ciblant les familles potentiellement fragiles sont également moins élevés que dans le référentiel de comparaison.

La part des emplois précaires (intérim, emplois aidés et autres emplois à durée limitée) est supérieure de deux points dans la CAGB par rapport aux communautés d'agglomération comparables et le taux de salariés à temps partiel y est significativement plus élevé (+3 points).

Indicateurs de fragilité sociale



Sources : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation principale et exploitation complémentaire; Cnaf 2012; Cnam 2012

Insertion des jeunes

en %	CAGB	CA de comparaison	Ville de Besançon	CAGB hors Besançon	Villes-centres de comparaison	CA de comparaison hors villes-centres
Situation des jeunes de 18 à 24 ans						
Élèves, étudiants, stagiaires	51,8	50	54,3	40	52,2	42,4
Autres inactifs	3	4,1	3,1	2,4	4,2	3,7
Chômeurs	10,5	11,9	10,3	11,3	11,5	13,3
Apprentissage	6	4,7	5,6	8,3	4,4	5,7
Intérim	1,4	1,5	1,1	2,4	1,3	2,2
Emplois aidés	1,3	0,9	1,2	1,4	0,9	1
Stages rémunérés en entreprise	1,1	1,2	1,2	0,7	1,4	0,6
Contrats à durée déterminée	10	8,9	10	10,1	8,5	10,4
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	14	15,9	12,3	22	14,8	19,5
Non salariés	1	0,9	0,9	1,4	0,8	1,2
Total des jeunes de 18 à 24 ans	100	100	100	100	100	100
Proportion de jeunes de 18 à 25 ans non insérés (ni étudiants ni en emploi)	14,2	16,4	14,2	14	16,2	17,3
Proportion de personnes non scolarisées n'ayant aucun diplôme ou un CEP ou un BEPC						
Parmi les 20-24 ans	20,5	20,7	22,6	14,1	21,7	18,2
Parmi les 25-34 ans	14,1	15,2	15,5	10,4	16,2	12,9

Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitations principale et complémentaire.

La situation des ménages vis-à-vis du chômage y est en revanche sensiblement plus favorable. La part des ménages dont la personne de référence est au chômage est la même mais celle des chômeurs de longue durée est moindre.

Compte tenu de la plus faible urbanisation du territoire en dehors de Besançon, les situations de précarité sont concentrées sur un nombre plus faible de communes

par rapport à la moyenne des communautés d'agglomération comparables. Dans la CAGB, 89 % de la population à bas revenus est concentrée dans six communes (10 % des communes de la CAGB). C'est un point de plus que dans les agglomérations comparables.

L'insertion des jeunes, que ce soit vis-à-vis du marché du travail (études, chômage, inactivité, emploi), de l'autonomie en termes de logement ou de niveau de diplôme est également meilleure dans la CAGB que dans le référentiel.

Quelles sont les évolutions récentes des populations en situation de précarité ?

Dans la CAGB, la population à bas revenu a progressé légèrement moins rapidement que dans les agglomérations comparables entre 2009 et 2012 (+ 1,8 % par an contre + 2,1 %). Les écarts sont plus importants pour les trois autres indicateurs (population vivant avec le RSA socle non majoré, nombre de DEFM de catégories A, B, C et

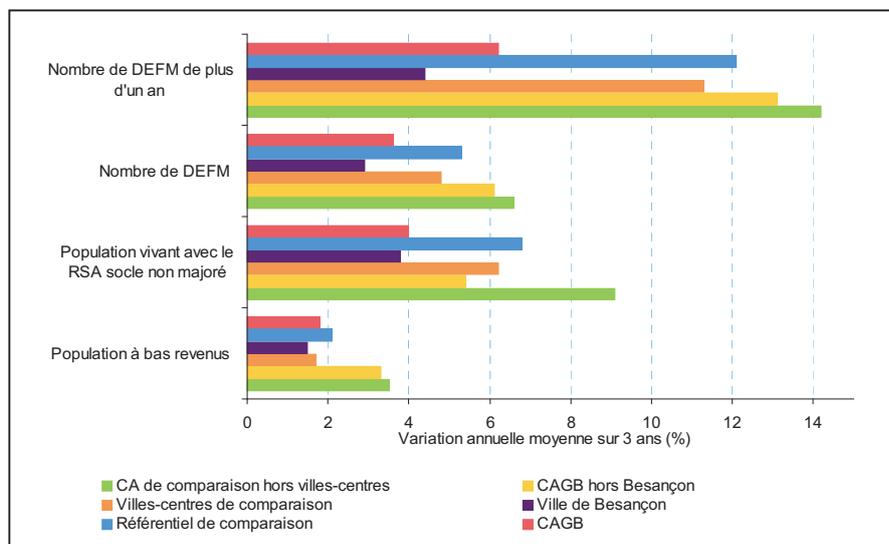
Fiche n° 2 : Les caractéristiques sociales de la CAGB

nombre de DEFM de plus d'un an)
(voir définitions).

Concernant les DEFM de plus d'un an, la progression a été moindre de moitié dans la CAGB que dans les CA de comparaison.

Même si les indicateurs de fragilité sociale sont faibles dans les communes de la CAGB hors Besançon, l'évolution récente (2009-2012) montre une dégradation significativement plus importante dans ces communes que dans la ville-centre. Le constat est identique entre les CA comparables hors villes-centres et leurs villes centres. Les évolutions récentes montrent toutefois une situation moins dégradée dans l'agglomération de Besançon qu'en moyenne dans les cinq agglomérations comparables.

Évolution récente des populations en situation de précarité



Sources : Cnaf 2009 à 2012; Pôle emploi, DEFM catégories ABC 2009 à 2012.